



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Conformément à l'art. 84 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête publique les plans présentés par :

Espace & Réalisation Sàrl, à Botterens, au nom de Gougler Magali et Yann, Broc, pour la création d'une habitation individuelle n° 6 comprenant 3 logements, la démolition du bâtiment 4A, une demande de dérogation aux mesures de protection des boisements hors forêt protégés, ainsi que la pose d'une sonde géothermique, sis sur la parcelle n° 250 du RF Broc, Impasse de la Vudalla 6.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, dans un délai de 14 jours à partir du 7 février 2026.



Broc, le 06.02.2026